

## **Le Congrès des Etats-Unis prend des mesures pour la protection du Patriarcat oecuménique**

### **La résolution Menendez assurant la protection des droits religieux du Patriarcat oecuménique en Turquie proposée au Comité des relations internationales. Nita Lowey intervient auprès du président du Parlement turc.**

Washington, D.C. – Nouvelles grecques

Le H. I. R. C (House International Relations Committee) a adopté la résolution proposée par le représentant américain Robert Menendez (D-NJ) visant à garantir les droits de l'homme du Patriarcat oecuménique à Istanbul, en Turquie.

Menendez fit la déclaration suivante à l'occasion du passage de sa résolution:

"M. le président, ceux qui soutiennent la liberté religieuse à travers le monde ont élevé leurs voix pour soutenir les droits du Patriarcat oecuménique à Istanbul, en Turquie. Durant le briefing de la Commission d'Helsinki sur le Patriarcat oecuménique au mois de mars dernier, des individus de multiples confessions ont tenu à témoigner contre les abus grossiers du gouvernement turc à l'encontre du Patriarcat oecuménique. Ceux-ci incluent Rabbi Arthur Schneier de la Fondation l'appel de la conscience; le cardinal Theodore E. McCarrick, archevêque catholique de Washington; Dr. Anthony Limberakis, commandant des archontes du Patriarcat oecuménique issu de l'ordre de l'apôtre saint André; et Dr. Bob Edgar, secrétaire général du Conseil national des Églises. Si nous désirons réellement soutenir les libertés religieuses, nous ne pouvons demeurer silencieux en cette occasion.

"L'Union Européenne a prévu de démarrer les négociations d'accession de la Turquie en octobre. Je suis profondément préoccupé par cela à cause des actes discriminatoires envers les groupes religieux minoritaires de la Turquie tels les Grecs orthodoxes. L'élimination des discriminations de tout type se doit être une priorité essentielle avant toute négociation d'accession d'un pays."

"M. le président, cet amendement met en évidence le traitement et les conditions dont le Patriarcat oecuménique fut victime, et dont il continue de souffrir de la part du gouvernement Turc. Le patriarche oecuménique à Istanbul est le chef spirituel de 300 millions de chrétiens orthodoxes aux États Unis et à travers le monde. Pourtant, le gouvernement Turc continue de violer les droits et libertés religieuses du Patriarcat oecuménique. De toute évidence, la Turquie a encore un gros effort à faire pour éliminer toutes les formes de discriminations religieuses."

"Le gouvernement de Turquie:

Refuse de reconnaître le statut international du Patriarcat oecuménique et son importance aux yeux des chrétiens orthodoxes à travers le monde;

Empêche la réouverture de l'École théologique de Halki, le seul institut de théologie orthodoxe grec en Turquie qui rend possible la formation du clergé.

A confisqué 75% des propriétés du Patriarcat oecuménique depuis 2002;

Et a mis en place une taxe rétroactive de 42% sur l'hôpital Balukli, une institution philanthropique sous la responsabilité du Patriarcat oecuménique et qui traite entre 30.000 et 40.000 patients par an."

"C'est pourquoi je propose cet amendement qui permettrait de protéger les droits du Patriarcat oecuménique."

"Mon amendement stipule que la Turquie doit immédiatement éradiquer toute forme de discrimination, tout particulièrement ceux fondés sur la race ou la religion. Il appelle également la Turquie à garantir la protection des libertés religieuses et des droits de l'homme sans aucune forme de compromis".

"Plus spécifiquement, cet amendement demande de la part de la Turquie qu'elle :

Permette une reconnaissance internationale et une succession ecclésiale appropriées au Patriarcat oecuménique;

Garantisse le droit au Patriarcat oecuménique de former un clergé issu de diverses nationalités et non pas seulement de nationalité turque; et respecte les droits des propriétés du Patriarcat oecuménique.

"Aux États Unis ainsi qu'en Europe, les libertés religieuses sont garanties à chacun indépendamment de leur confession. Il n'y a aucune raison pour que cela ne soit pas également le cas en Turquie. Personne, en quelque lieu ou époque que ce soit, ne devrait subir de discriminations à cause de ses croyances religieuses."

### **L'intervention de Nita Lowey**

Nita Lowey, membre du Congrès des Etats-Unis (D-Westchester/Rockland) a exigé auprès du président du Parlement turc que les propriétés confisquées à l'Église orthodoxe soient restituées, et que l'École théologique de Halki soit ouverte à nouveau. Lowey a formulé ces demandes à l'occasion du voyage d'une délégation du Congrès en Turquie et au Moyen-Orient.

"Le Patriarcat oecuménique a dû endurer les abus du gouvernement turc pendant assez longtemps," a déclaré Lowey. "Il est grand temps que la Turquie restitue les propriétés du patriarcat et permette la réouverture de l'École théologique de Halki. À l'heure même où la Turquie se prépare aux négociations d'accession à l'Union Européenne, j'espère qu'elle démontrera son engagement pour le respect des droits de l'homme et le respect des libertés civiles en mettant fin aux discriminations contre le patriarcat."

Durant ces dernières années, le gouvernement turc a confisqué 75 pour cent des 1747 propriétés appartenant au Patriarcat oecuménique de Constantinople à Istanbul, en Turquie. Parmi ses propriétés, on compte par ailleurs un orphelinat que l'Église possède depuis 1902. Le gouvernement a également limité aux seules personnes de nationalité turque les candidats parmi lesquels le Saint Synode est autorisé à élire le Patriarche oecuménique. Il a également fait fermer l'École théologique de Halki pour une durée indéterminée, empêchant ainsi la formation d'un clergé chrétien orthodoxe en Turquie.

Durant une réunion à Istanbul avec le président Bulent Arinc Jeudi, Lowey a exprimé son indignation devant les actes du gouvernement turc. Elle a demandé que les propriétés du patriarcat soient immédiatement restituées et que l'École théologique de Halki soit ouverte à nouveau. Alors que le président Arinc a déclaré qu'il jugeait utile de rouvrir les institutions, une solution par voie de justice lui semble nécessaire devant la récente décision des tribunaux niant le statut légal du Patriarcat oecuménique.

Lowey s'est engagé à emmener cette affaire devant les plus hautes autorités turques et à intervenir auprès des responsables américains pour trouver une solution par la voie diplomatique.

"Il est absolument inacceptable de la part du gouvernement turc de restreindre les droits du Patriarcat oecuménique. Ces actes sont un soufflet aux libertés religieuses et un affront aux principes démocratiques," a déclaré Lowey. "Je continuerai à faire pression en faveur d'un retournement de ces décisions mal inspirées et pour la restitution des droits des propriétés et des libertés religieuses du Patriarcat oecuménique."

Nita Lowey est co-sponsor de la résolution H.166 qui demande à la Turquie de respecter les droits et libertés du Patriarche oecuménique. Elle a longtemps travaillé avec les dirigeants de l'Église orthodoxe grecque aux États Unis, parmi lesquels les archontes du Patriarcat oecuménique, et ce, en vue de mettre fin aux discriminations à l'encontre du patriarche.

Traduit de l'anglais par A.D. pour [Orthodoxie.com](http://Orthodoxie.com)